

L'Agence du court métrage

UN LIEU RESSOURCE POUR L'ÉDUCATION À L'IMAGE

*«À ceux qui n'aiment que les fleurs
j'aimerais dévoiler le printemps
qui frémit dans les pousses en travail
sur les collines couvertes de neige.»*

Fujiwara Ietaka (Japon - XII^e / XIII^e s.)

LIEU RESSOURCE DE VOS PROJETS :

Le service Éducation au cinéma et à l'audiovisuel de l'Agence du court métrage

Les interventions de l'Agence du court métrage en matière d'éducation à l'image ont accompagné depuis des années les dispositifs nationaux, à la croisée du dynamisme associatif et de la volonté publique. Une pratique qui s'est aussi diversifiée au contact de nombreuses initiatives locales.

Ces expériences ont confirmé les ressources pédagogiques potentielles des formes courtes : le parcours de spectateur que propose un programme de six ou sept œuvres représente toujours une approche comparative irremplaçable et dense. Nous avons aussi à cœur de rappeler combien l'activité de production et de diffusion du film court s'inscrit résolument dans un contexte plus large du cinéma et de la culture, et comment au moyen de ces œuvres un accès privilégié au domaine artistique peut être ménagé.

Les ressources d'éducation à l'image que nous proposons sont fonction des missions originaires de l'Agence du court métrage, dont la première est de faciliter l'accès aux films de court métrage. Ce document vous présente nos modes d'intervention : organisation d'ateliers, apport rédactionnel, participation à des formations, édition.

► Ateliers de programmation

Il s'agit de mettre les participants en situation de programmation pour constituer collégalement un programme de courts métrages. La situation d'atelier avec son processus d'échanges, de réflexion et de maturation, constitue l'objectif premier de ces actions, qui se nourrissent des hésitations et questionnements qu'elles contribuent à faire émerger : comment comprendre, monter et montrer des œuvres ensemble ?

La liste des films visionnés est déterminée préalablement selon le projet et le groupe concerné. Le travail de programmation peut se concrétiser dans un second temps par l'organisation d'une soirée de projection, et donner lieu à un partenariat entre l'organisateur et une salle de cinéma.

Cette forme d'atelier peut aussi se décliner selon des dominantes mettant en avant :

- **La dimension critique** : définition d'un point de vue, développement d'un argumentaire, exercice de la parole et production écrite.
- **Le travail du spectateur** : adaptés aux aptitudes des jeunes enfants ces ateliers contribuent à un éveil au plein exercice de l'activité de réception des œuvres. Il s'agit de rendre manifestes le regard agissant de tout spectateur, les opérations sensibles et souterraines, la part d'imaginaire et d'interprétation que met inévitablement en jeu la conjugaison des regards d'un cinéaste à ses destinataires. Peuvent être ainsi concrètement explorés l'identification aux personnages, les liens entre films et avec d'autres disciplines artistiques, la multiplicité et l'échange des interprétations.



↑ *Les mains* de Christophe Loizillon
← *La sixième face du Pentagone*
de Chris Marker



← *L'amour existe* de Maurice Pialat

↙ *Touchée* de Lætitia Mikles

↓ *Sous mon lit* de Jihane Chouaib

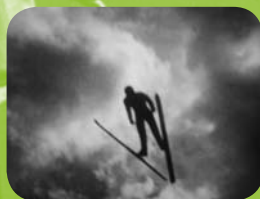


Organisation et déroulement

- ▶ **Public** : à partir de huit ans, dans un cadre scolaire ou hors scolaire, pour des groupes ne dépassant pas une vingtaine de personnes.
- ▶ **Organisation** : nous vous invitons à contacter le responsable du service d'éducation au cinéma et à l'audiovisuel de l'Agence du court métrage. Selon la nature de votre demande, une proposition de films et d'intervention vous sera proposée, ainsi qu'un devis qui vous permettra de finaliser votre projet et de réserver une date. (contact : voir en fin de document).
- ▶ **Déroulement** : Chaque atelier est encadré par un intervenant rémunéré par l'Agence du court métrage, exerçant par ailleurs une activité professionnelle dans le secteur cinématographique. Chaque atelier peut être réparti sur une ou plusieurs journées et comprend le visionnage vidéo des films, la sélection du programme sur la base d'une discussion.
- ▶ **Cadre** : Soit dans les locaux de l'Agence du court métrage, soit dans vos locaux (nécessité d'un poste de visionnage vidéo).

► Formation

L'Agence du court métrage intervient dans le cadre de formations destinées aux enseignants, animateurs, ou plus largement aux différents personnels d'encadrement. Ces formations s'entendent en relation avec une programmation de films courts ou, éventuellement, selon d'autres approches : historique, thématique, économique. Elles impliquent de prendre la mesure des besoins et attentes des organisateurs et participants, des compétences de ces derniers, sans s'interdire un apport critique. La surévaluation des approches techniques fréquemment rencontrée dans les demandes de formation nous enseigne combien il importe de rappeler que les enjeux de cinéma et plus largement de notre rapport à l'image relèvent de la formation générale de l'individu, de son intelligence et de sa sensibilité plutôt que de la maîtrise d'un vocabulaire et d'appareillages spécifiques.



Ce vieux rêve qui bouge ↑
d'Alain Guiraudie

Envol de Daisy Lamothe ↗

Petits pas de Thomas Salvador →



► Recherche pédagogique et édition

Éditrice du magazine **Bref**, l'Agence du court métrage est aussi engagée en partenariat avec d'autres structures, dans l'édition de matériel pédagogique sur support papier, vidéo ou DVD.

► **Le travail du film** constitue un outil DVD d'une grande richesse : il permet, avec la souplesse d'utilisation de ce média, d'aborder le processus d'élaboration du montage, de la musique ou du travail de l'acteur à partir de trois expériences concrètes de réalisation, « Salam » de Souad El Bouhati, « Le bal du Minotaure » de Lorenzo Recio, et « La direction d'acteur par Jean Renoir » de Gisèle Braunberger.

Prix : 23 € (commande : voir en fin de document).

Coédité avec l'ACAP, l'APCVL et Sauve qui peut le court métrage.

► **Apport rédactionnel** pour l'édition de fiches films, ou de documents proposant une approche historique ou pédagogique du court métrage.

Ex. : Cahier de notes du programme de courts métrages « École et cinéma », documents pédagogiques des programmes de courts métrages « Lycéens au cinéma », pour « Une mémoire en courts » 2003/2004, et « Collèges au cinéma », pour le programme 2005/2006.

► **Bref**, créé en 1989 et édité par l'Agence du court métrage, est le magazine de référence des formes courtes cinématographiques et audiovisuelles. Au panorama critique des films s'ajoutent des dossiers et gros plans développant des sujets ouverts sur d'autres formes et horizons filmiques, ou sur des approches esthétiques réflexives et techniques. Une série de rubriques -Internet, télécourts, édition, agenda- renseignent sur l'actualité plurielle de la diffusion.

► **www.le-court.com**, le portail du court métrage français édité par l'Agence du court métrage et Sauve qui peut le court métrage -organisateur du festival du court métrage de Clermont-Ferrand- se définit comme un centre de ressources, un point de convergence et de rencontre des initiatives publiques ou privées menées en faveur de ce format de création cinématographique. La rubrique Leçons de ciné y recense des outils pédagogiques, des analyses de films, des ateliers de pratiques ainsi que des acteurs de l'éducation à l'image.

UNE HISTOIRE

Dès sa naissance en 1983, l'Agence du court métrage a ouvert une réflexion et un travail dont les enjeux sont d'évidence tournés vers une éducation au cinéma. Il n'est pas fortuit de rappeler que son premier délégué général et cofondateur, François Ode, était, outre réalisateur, enseignant et animateur de ciné-club. Car des nombreux héritages dont l'Agence s'est inspirée fortement, celui des ciné-clubs est essentiel aussi bien sur le versant de l'accès des films aux publics que sur celui de leur accompagnement. Ce trait d'union, comme nous avons l'habitude de définir le rôle de l'Agence, entre ceux qui font les films et ceux qui les montrent n'aurait pas de sens s'il n'y avait arc-bouté à ce trait, cette idée d'une éducation des publics (aussi bien de l'encadrement professionnel que des spectateurs), soit la possibilité d'une ouverture pratiquée dans les lieux de cinéma pour une pluralité de formes, pour une invention renouvelée de leur accès.

À partir de là toutes les actions de l'Agence prennent un sens qui excède et enrichit le sens premier de la « diffusion » ; du R.A.DI' au magazine **Bref**¹, de Une mémoire en courts² à Une heure tout court³, de Premiers pas ?⁴ au Guide européen⁵, de Vus au cinéma⁶ au Portail du court métrage français⁷ l'Agence travaille avec ses partenaires à une meilleure appréhension de ces films que l'on dit maladroitement « courts » héritant de mots (court, long, métrage) qui désignent partiellement le cinéma.

DES MOTS

Mal nommer les choses c'est conduire les publics vers de mauvaises pistes : un film de dix minutes n'est pas « court » de la même manière qu'un autre film de dix minutes. A fortiori, un film de deux minutes n'est pas « court » de la même manière qu'un film de quarante minutes. Comment justifier qu'un film de cinquante-neuf minutes et cinquante-neuf secondes soit « court » et qu'un film d'une heure soit « long » ? Comment parler de cinéma en évoquant le métrage des films ? Comment déjouer ce qui circonscrit voire corsète notre discours sur le cinéma dans un langage inapproprié ?

Si nous étions Inuit peut-être inventerions-nous un mot pour chaque durée comme ils en ont une quarantaine pour désigner la qualité de la neige et de la glace. Ou si nous étions poète japonais nous aurions une manière de dire qui contiendrait tous les possibles comme « *il y a une manière de dire* »

bateau, rocher, embrun, grenouille, corbeau, grêle, héron, chrysanthème qui les contient tous » (cf. *Sans soleil* de Chris Marker). Mais nous ne sommes ni Inuit ni poète japonais et nous devons faire avec ces mots « court métrage » qui désignent un film de moins d'une heure. Pourtant nous sentons bien que le défilement des images d'un film², que la durée d'une projection n'est pas une affaire de « court » ou de « long », mais d'amplitude, de vibration, de tension, de flux. Il suffirait de revoir *Partie de campagne* de Jean Renoir (1936, 41') ou *Méditerranée* de Jean-Daniel Pollet (1963, 45') ou plus près de nous *Gbanga-Tita* de Thierry Knauff (1994, 7') pour l'attester simplement.

JEUNES PUBLICS ?

En quoi le cinéma, le lieu et la projection, a-t-il une dimension éducative ? En cela qu'il ménage une ouverture, une sortie, une mobilisation du regard. En cela aussi que cette « sortie » ne s'achève pas avec le film, mais continue avec son souvenir, avec d'autres films qui la relancent, et se poursuit aussi hors cinéma comme cet enfant qui confiait à Jacques Tati que le film, *Playtime*, continuait dans la rue. La boîte à regard qu'est le cinéma se déplace ainsi dans le bus ou le train, dans la marche, dans l'appréhension d'un visage ou d'un objet où se découpe un cadre singulier qui nous fait penser au cinéma voire qui nous fait penser cinéma. C'est cette reconfiguration de notre expérience et du monde qui nous enjoint à une éducation au cinéma (et non pas son accessit à la place d'un septième art, « Se limiter à l'art, c'est oublier que l'art lui-même n'existe que comme une frontière instable, qui a besoin, pour exister d'être incessamment traversée. »³). Ainsi la question « Qu'est-ce que le cinéma ? » se voit décliner en plusieurs qui se font écho ou se confrontent, qui se mêlent ou se traversent : qu'est-ce qu'aller au cinéma ? Qu'est-ce qu'aller voir un film ? Comment les films accèdent-ils à ces lieux de cinéma ? Qu'est-ce que l'émotion ? Qu'est-ce que le souvenir d'un film ? Qu'est-ce que la parole partagée autour d'un film ? Qu'est-ce que l'art du cinéma ? Qu'est-ce que la circulation des images à travers le monde ? À quoi pensent les films ? C'est à ces questions et à d'autres nombreuses que s'expose une éducation au cinéma.

¹ Initiatives de diffusion, d'information ou éditions de l'Agence du court métrage.

³ Le terme « film », renvoyant à pellicule, est lui-même inquiété depuis le numérique.

³ Jacques Rancière, « Les écarts du cinéma », édition POL 2004 *Trafic* n°50.

COMMENT FAIRE ?

Composer un programme de films, envisager un atelier, rechercher des intervenants ou des rédacteurs : l'organisation de vos projets requiert la prise en compte de situations, motivations et ambitions particulières. Plutôt que de proposer des solutions «clés en main», il nous importe d'apporter une contribution elle-même spécifique à votre demande.

Ainsi, pour tout projet, nous vous invitons à contacter Bartłomiej Woznica, responsable à l'Agence du court métrage des actions d'éducation à l'image, et de préciser :

- ▶ L'environnement de votre projet : scolaire, service jeunesse, ciné-ville...
- ▶ Le type d'intervention souhaitée : formation, atelier, rédactionnel...
- ▶ Vos objectifs pédagogiques
- ▶ Le lieu et la période souhaitées

Les ateliers et formations que nous proposons sont assurés par un pôle d'intervenants sensibilisés au court métrage, à son histoire, à la pratique de la programmation. L'Agence du court métrage se charge des démarches d'embauche et de la rémunération des intervenants de façon à faciliter l'organisation administrative de votre initiative. En cas de déplacement du groupe ou de l'intervenant nécessité par un atelier ou une formation, son défraiement et son organisation (transport, repas et éventuellement hébergement) sont à votre charge.

Pour vous permettre de finaliser votre demande un devis vous sera proposé.

Contact : Bartłomiej Woznica, b.woznica@agencecm.com

Responsable du service Éducation au cinéma et à l'audiovisuel

Adhésion

Conformément aux dispositions de ses statuts, l'Agence du court métrage ne peut faire bénéficier de ses services que les membres qui sont à jour du versement de leur cotisation annuelle.

Contact : Rodolphe Olcèse, r.olcese@agencecm.com

Abonnement magazine **Bref** et commande DVD

Contact abonnement **Bref** : abonnement@brefmagazine.com

Contact commande DVD : r.olcese@agencecm.com

 **Agence du court métrage**

2 rue de Tocqueville 75017 Paris

T. 01 44 69 26 60 - F. 01 44 69 26 69

Réception du public : 74 rue du Rocher 75008 Paris

www.agencecm.com


le-court.com
le portail du court métrage français

